

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2014

Convocations adressées le 24 mars 2014

ORDRE DU JOUR

- Elections Maire et Adjointes

L'an deux mil quatorze et le vendredi vingt-huit mars, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie à vingt heures et trente minutes, sous la présidence de M. Maurice MOCQUOT, Maire.

Etaient présents : Mmes Bernadette BARBIER, Marie CASTEL, Isabelle DOMINJON, Aline GALLY, Monique OTTELET ;
Mrs Vincent AHÜ, Bernard DEVELEY, Pascal FEVRE, André LEFEVRE, Éric MANACH

Absents excusés : -

Absents : -



La séance a été ouverte sous la présidence de M. Maurice MOCQUOT, maire, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

M. Vincent AHÜ a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

ELECTION DU MAIRE :

*Le plus âgé des membres présents du Conseil Municipal a pris la présidence de l'assemblée. Il a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil, a dénombré **ONZE** Conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT était remplie.*

Il a ensuite invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection du Maire. Il a rappelé qu'en application des articles L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT, le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil Municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

❖ **Résultat du 1^{er} tour du scrutin :**

- Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	-
- Nombre de votants (enveloppes déposées) :	<u>11</u>
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	<u>1</u>
- Nombre de suffrage exprimés :	<u>10</u>
- Majorité absolue :	<u>6</u>

❖ **Ont obtenu :**

- MOCQUOT Maurice : 10 voix

M. Maurice MOCQUOT ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Le Maire nouvellement élu demande à son Conseil Municipal de fixer le nombre des adjoints à élire.

Après en avoir délibéré, à 10 voix Pour et 1 Abstention, le Conseil Municipal décide de fixer à 2 le nombre des Adjointes au Maire de la Commune.

ELECTION DU PREMIER ADJOINT :

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de M. Maurice MOCQUOT, élu Maire, à l'élection du 1^{er} Adjoint.

❖ **Résultat du 1^{er} tour du scrutin :**

- Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	-
- Nombre de votants (enveloppes déposées) :	<u>11</u>
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	<u>1</u>
- Nombre de suffrage exprimés :	<u>10</u>
- Majorité absolue :	<u>6</u>

❖ **Ont obtenu :**

- AHÜ Vincent : 10 voix

M. Vincent AHÜ a été proclamé Premier Adjoint et immédiatement installé.

ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT :

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes à l'élection du 2^{ème} Adjoint.

❖ **Résultat du 1^{er} tour du scrutin**

- Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	-
- Nombre de votants (enveloppes déposées) :	<u>11</u>
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	<u>1</u>
- Nombre de suffrage exprimés :	<u>10</u>
- Majorité absolue :	<u>6</u>

❖ **Ont obtenu :**

- CASTEL Marie : 3 voix
- GALLY Aline : 7 voix

Mme Aline GALLY a été proclamée Deuxième Adjointe et immédiatement installée.

La séance a été levée à 21h30

Varenes, le 30 mars 2014

Le Maire,
Maurice MOCQUOT

